

Haïti 1 an après 12 janvier 2009 - 12 janvier 2010

12 janvier 2009 Terre des Hommes Suisse (TdH) se mobilise

Dès le lendemain de la catastrophe, participant à l'élan spontané de solidarité, Mme Guerty Aimé, la Coordinatrice de Terre des Hommes Suisse en Haïti, initiait une aide d'urgence dans son quartier où tous les habitants se retrouvaient sinistrés, dans la rue, sans moyens de survie.

Pour rappel, Terre des Hommes Suisse n'est pas spécialisée dans les interventions d'urgence mais est présente en Haïti depuis plus de 20 ans auprès de populations défavorisées, en particulier les enfants. Dans la situation difficile d'après le 12 janvier, dès que les partenaires ont pu être contactés, il a fallu constater le décès de l'une d'entre elles, Magali, responsable de Kayfanm, avocate défendant la cause des femmes et des fillettes ayant subi des agressions sexuelles. Les autres partenaires étaient indemnes, bien qu'ayant subi d'énormes traumatismes psychologiques et de gros dégâts dans les infrastructures des programmes qu'ils mènent.

Très vite, malgré leur propres pertes, ces partenaires ont été confrontés aux demandes des sinistrés et ont démontré un dévouement impressionnant pour venir en aide à la population et plus particulièrement aux enfants. Ainsi, Terre des Hommes Suisse a lancé une intervention de réponse au séisme avec 8 organisations haïtiennes : le Foyer Maurice Sixto, Kay Fanm, l'Ecole la Dignité, le Centre d'Action pour le Développement, le Collège de l'Etoile, l'Ecole Saint-Vincent de Paul, l'Institution mixte de la Bergerie ainsi que les Petits Frères de Sainte-Thérèse.

L'objectif de l'intervention était de fournir une première aide d'urgence et d'apporter un soutien adapté aux enfants sinistrés les plus vulnérables.

Activités réalisées par TdH Suisse et ses partenaires haïtiens

Ainsi des activités ont pu être réalisées dans 6 secteurs :

1. **Distribution d'aide d'urgence.** Une aide d'urgence a été apportée à 4954 sinistrés, sur des sites où les partenaires de TdH étaient implantés: couvertures, tentes, matériel sanitaire, lait en poudre, ceci en collaboration avec la DDC (Coopération Suisse).
2. **Accueil des enfants au travers d'un soutien psychosocial et l'appui à la relance de l'éducation.** Le séisme ayant causé des angoisses graves et laissés les rescapés errant dans les rues sans moyens de survie. Afin d'accompagner les enfants dans cette période difficile, 14 sites d'accueil ont été ouverts, accueillant plus de 2'000 enfants chaque jour, en proposant un soutien psychosocial, la distribution de repas journaliers et des soutiens adaptés aux cas les plus graves.
3. **Progressivement, le retour à l'école a été appuyé à travers 5 écoles partenaires, permettant ainsi à plus de 1'200 enfants de bénéficier d'un accès à l'éducation.** Dans l'ensemble des écoles, l'encadrement des enfants a permis d'intégrer l'approche psychosociale au niveau du fonctionnement des écoles, de mettre en place des classes spécifiques de rattrapage, de fournir une aide alimentaire aux élèves, etc. .

4. **La protection des enfants sinistrés en situation dangereuse.** Suite au séisme, de nombreux enfants se sont retrouvés dans des situations dangereuses dans les camps, souvent isolés de leur famille, dans des situations de grande vulnérabilité. Par exemple, il est tout de suite apparu comme une nécessité d'offrir une protection renforcée aux jeunes filles sinistrées, afin de prévenir les cas de maltraitance et les violences sexuelles et d'assurer une attention particulière aux filles mères sinistrées de même qu'aux enfants en domesticité. Cela s'est fait à travers :
- un travail de sensibilisation dans les 67 camps auprès des 4'000 femmes et des responsables, de l'identification des jeunes filles les plus vulnérables et de l'ouverture d'un bureau de plainte ;
 - l'ouverture d'un bureau de plainte qui a permis à 144 jeunes filles de bénéficier d'un soutien médical, psychologique et juridique, pour lutter contre tous cas d'impunité ;
 - l'accompagnement des 40 filles mères vivant dans les camps, avec un soutien notamment pour le lancement d'activités génératrices de revenus.

Autre aspects de cette protection, la prise en charge des enfants sans soutien familial suite au séisme et aux enfants en domesticité. En effet, véritables esclaves modernes, ils sont en première ligne pour subir les conséquences de l'augmentation des cas de violences familiales et de l'effondrement des conditions de vie. Ainsi, plus de 200 enfants ont pu bénéficier d'un accueil de jour avec une protection contre la maltraitance, des soins de santé, un appui alimentaire et un accès à l'éducation. De même, en collaboration avec les services sociaux haïtiens, l'accueil transitoire pour plus de 200 enfants.

5. **La relance du cycle agricole :** Beaucoup de sinistrés sont venus trouver refuge dans les campagnes, où les familles paysannes les ont accueillis et ont partagé ce qu'elles avaient malgré les difficultés. Il a ainsi été jugé indispensable de venir en aide à ces familles paysannes. Des travaux communautaires ont ainsi été réalisés, des semences mises à dispositions et un soutien technique prodigué. Au total plus de 450 exploitations agricoles familiales ont pu être soutenues ainsi.
6. **La réhabilitation des capacités d'actions de nos partenaires.** Pour réaliser toutes ces actions, il a été nécessaire d'apporter un appui aux partenaires dont les infrastructures d'accueil avaient été détruites par le séisme. Ont donc été mises en place 14 "tonnelles" légères (infrastructures légères, avec une superstructure en bois et un habillage en tôles), le déblaiement de gravats a été organisé, ainsi que des aménagements, la réouvertures de bureaux avec l'achat d'ordinateurs, de téléphones, de mobilier,,...

La phase d'urgence se poursuit, des mesures ont dû être prises par rapport au choléra. L'aide se couple peu à peu à une phase de consolidation et d'appui à nos partenaires pour fonctionner à nouveau correctement. Il s'agit notamment de formation professionnelle d'enfants et de jeunes en situation de vulnérabilité (enfants en domesticité, enfants abusés, enfants abandonnés).

Toutes ces mesures ont pu être mises en place grâce à l'appui de la Chaîne du Bonheur (80%) et de dons privés, notamment d'étudiants et de classes de Genève que nous remercions vivement.

1960-2010: 50 ans d'engagement pour l'enfance et un développement solidaire Terre des Hommes Suisse s'engage pour les droits de l'enfant, leur protection et l'amélioration de leurs conditions de vie au sein de leur communauté en Afrique, Asie et Amérique latine. En Suisse, nous effectuons un travail d'éducation au développement et nous nous engageons pour des relations Nord-Sud plus équitables.

www.terredeshommessuisse.ch/50

